

GERÄUSCHE UND VIBRATIONEN

Schalldruckpegel (Standardabweichung: 3 dB) dB(A)	86,0
Schalleistungspegel (Standardabweichung: 3 dB) dB(A)	97,0
Vibration (Triax-Vektorsumme) m/s ²	7,8
Vibrationsunsicherheit K m/s ²	1,5

! TRAGEN SIE GEHÖRSCHUTZ (die Einwirkung von Lärm kann Gehörverlust bewirken)

HINWEIS: Die angegebenen Werte für Gesamt-Vibration und Geräuschemission wurden entsprechend einer Standard-Testmethode gemessen und können zum Vergleich von Werkzeugen verwendet werden. Sie können auch zu einer vorläufigen Einschätzung der Exposition genutzt werden.

In Abhängigkeit von der Art, in der das Werkzeug verwendet wird, können die Vibrations- und Geräuschemissionen während der Arbeit vom angegebenen Gesamtwert abweichen.

Um die Exposition unter den tatsächlichen Anwendungsbedingungen abzuschätzen und zu bestimmen, welche persönlichen Schutzmaßnahmen erforderlich sind, sollten zusätzlich zu den Bedienungszeiten auch die Zeiten berücksichtigt werden, in denen das Gerät abgeschaltet ist oder im Leerlauf läuft.

ENTSORGUNG

Entsorgen Sie Werkzeug, Zubehör und Verpackung getrennt, für eine umweltgerechte Wiederverwertung.

NUR FÜR EU-LÄNDER (3)

Gemäß der Europäischen Richtlinie 2012/19/EU über Elektro- und Elektronik-Altgeräte und ihrer Umsetzung in nationales Recht müssen nicht mehr gebrauchsfähige Elektrowerkzeuge getrennt gesammelt und einer umweltgerechten Wiederverwertung zugeführt werden. Bei unsachgemäßer Entsorgung können Elektro- und Elektronik-Altgeräte aufgrund des möglichen Vorhandenseins gefährlicher Stoffe schädliche Auswirkungen auf die Umwelt und die menschliche Gesundheit haben.

GILT NUR FÜR DEUTSCHLAND: INFORMATIONEN ZUR RÜCKNAHME VON ELEKTRO-ALTGERÄTEN FÜR PRIVATE HAUSHALTE

Wie im Folgenden näher beschrieben, sind bestimmte Vertrieber zur unentgeltlichen Rücknahme von Altgeräten verpflichtet. Vertrieber mit einer Verkaufsfläche für Elektro- und Elektronikgeräte von mindestens 400 Quadratmetern sowie Vertrieber von Lebensmitteln mit einer Gesamtverkaufsfläche von mindestens 800 Quadratmetern, die mehrmals im Kalenderjahr oder dauerhaft Elektro- und Elektronikgeräte anbieten und auf dem Markt bereitstellen, sind verpflichtet,

1. bei der Abgabe eines neuen Elektro- oder Elektronikgerätes an einen Endnutzer ein Altgerät des Endnutzers der gleichen Geräteart, das im Wesentlichen die gleichen Funktionen wie das neue Gerät erfüllt, am Ort der Abgabe oder in unmittelbarer Nähe hierzu unentgeltlich zurückzunehmen; Ort der Abgabe ist auch der private Haushalt, sofern dort durch Auslieferung die Abgabe erfolgt: in diesem Fall ist die Abholung des Altgerätes für den Endnutzer unentgeltlich; und
2. auf Verlangen des Endnutzers Altgeräte, die in keiner äußeren Abmessung größer als 25 Zentimeter sind,

im Einzelhandelsgeschäft oder in unmittelbarer Nähe hierzu unentgeltlich zurückzunehmen; die Rücknahme darf nicht an den Kauf eines Elektro- oder Elektronikgerätes geknüpft werden und ist auf drei Altgeräte pro Geräteart beschränkt.

Der Vertrieber hat beim Abschluss des Kaufvertrages für das neue Elektro- oder Elektronikgerät den Endnutzer über die Möglichkeit zur unentgeltlichen Rückgabe bzw. Abholung des Altgerätes zu informieren und den Endnutzer nach seiner Absicht zu befragen, ob bei der Auslieferung des neuen Geräts ein Altgerät zurückzugeben wird. Dies gilt auch bei Vertrieb unter Verwendung von Fernkommunikationsmitteln, wenn die Lager- und Versandflächen für Elektro- und Elektronikgeräte mindestens 400 m² betragen oder die gesamten Lager- und Versandflächen mindestens 800 m² betragen wobei die unentgeltliche Abholung auf Elektro- und Elektronikgeräte der Kategorien 1 (Wärmeüberträger), 2 (Bildschirmgeräte) und 4 (Großgeräte mit mindestens einer äußeren Abmessung über 50 Zentimeter) beschränkt ist. Für alle übrigen Elektro- und Elektronikgeräte muss der Vertrieber geeignete Rückgabemöglichkeiten in zumutbarer Entfernung zum jeweiligen Endnutzer gewährleisten; das gilt auch für Altgeräte, die in keiner äußeren Abmessung größer als 25 Zentimeter sind, die der Endnutzer zurückgeben will, ohne ein neues Gerät zu kaufen.

FR

SYMBOLES UTILISÉS

- ① LISEZ CES CONSIGNES
- ② APPAREIL DE CLASSE II
- ③ NE JETEZ PAS VOTRE APPAREIL ÉLECTROPORTATIF AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX CONCERNANT LES OUTILS ÉLECTROPORTATIFS

⚠ ATTENTION RESPECTEZ L'ENSEMBLE DES AVERTISSEMENTS, INSTRUCTIONS, REPRÉSENTATIONS ET DONNÉES QUI SONT FOURNIS AVEC L'OUTIL ÉLECTROPORTATIF.

*En cas de non-respect de toutes les instructions ci-dessous, une décharge électrique, un incendie ou des blessures sérieuses peuvent en résulter. **Conservez ces avertissements et ces consignes à des fins de référence future.** Le terme « outil électroportatif » des avertissements se rapporte à votre outil électroportatif fonctionnant sur secteur (à cordon) ou sur batterie (sans cordon).*

SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL

- a. **Faites en sorte que la zone de travail soit propre et bien éclairée.** Les risques d'accident sont plus élevés quand on travaille dans un endroit encombré ou sombre.
- b. **Ne faites pas fonctionner des outils électroportatifs dans les atmosphères explosives, notamment en présence de liquides, gaz ou poussières inflammables.** Les outils électroportatifs produisent des étincelles susceptibles d'enflammer les poussières ou fumées.

- c. Tenez les enfants et spectateurs à distance pendant le fonctionnement d'un outil électroportatif. *Toute distraction peut entraîner une perte de contrôle de l'outil.*

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

- a. La fiche de l'outil électroportatif doit être appropriée à la prise de courant. Ne modifiez en aucune circonstance la fiche. N'employez pas d'adaptateur avec les outils électroportatifs et une fiche reliée à la terre. *L'utilisation de fiches non modifiées et de prises appropriées réduira le risque de décharge électrique.*
- b. Évitez tout contact corporel avec des éléments reliés à la terre, tels que tuyauterie, radiateurs, cuisinières, réfrigérateurs. *La mise à la terre du corps accroît le risque de décharge électrique.*
- c. Conservez les outils électroportatifs à l'abri de la pluie et de l'humidité. *La pénétration d'eau dans un outil électroportatif accroît le risque de décharge électrique.*
- d. Veillez à ne pas endommager le cordon d'alimentation. N'utilisez jamais le cordon d'alimentation pour transporter ou débrancher l'outil électroportatif. Éloignez le cordon d'alimentation de la chaleur, des huiles, des arêtes vives ou des pièces en mouvement. *Les cordons endommagés ou emmêlés accroissent le risque de décharge électrique.*
- e. Lors de l'utilisation d'un outil électroportatif à l'extérieur, employez une rallonge appropriée. *L'utilisation d'un cordon conçu pour l'extérieur réduit le risque de décharge électrique.*
- f. Si vous devez utiliser un outil électroportatif dans un endroit humide, utilisez une alimentation protégée par un disjoncteur avec mise à la terre. *L'utilisation d'un tel dispositif réduit le risque de choc électrique.*

SÉCURITÉ PERSONNELLE

- a. Restez vigilant, soyez attentif à ce que vous faites et faites preuve de bon sens lorsque vous utilisez un outil électroportatif. Ne vous servez pas de ce type d'outil lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise d'une drogue quelconque, de l'alcool ou d'un médicament. *Un instant d'inattention risque, dans ce cas, d'entraîner des blessures corporelles graves.*
- b. Portez des équipements de protection individuelle. Portez toujours un équipement de protection oculaire. *Les équipements de protection, tels que masque antipoussière, chaussures de sécurité antidérapantes, casque ou protection auditive, employés dans les cas appropriés réduiront les blessures corporelles.*
- c. Évitez tout démarrage accidentel. Vérifiez que l'interrupteur est en position d'arrêt avant de raccorder l'outil à une source d'alimentation et/ou un pack de batteries, de le prendre ou de le porter. *Le fait de transporter les outils électroportatifs en ayant le doigt sur l'interrupteur ou de brancher des outils avec l'interrupteur sur la position Marche constitue une situation propice aux accidents.*
- d. Retirez toute clé de réglage avant de mettre l'outil sous tension. *Une clé laissée au contact d'un élément en rotation de l'outil électroportatif peut entraîner des blessures corporelles.*
- e. Ne travaillez pas dans une position risquant d'affecter votre équilibre. Conservez à tout moment un bon appui et un bon équilibre du corps. *Vous serez ainsi plus en mesure de garder le contrôle de l'outil électroportatif dans les situations imprévues.*
- f. Portez une tenue appropriée. Ne portez pas de

vêtements amples ni de bijoux. N'approchez jamais les cheveux, vêtements ou gants, de pièces en mouvement. *Des vêtements amples, bijoux ou cheveux longs peuvent être happés par des pièces en mouvement.*

- g. En présence de dispositifs d'aspiration et de collecte des poussières, vérifiez que ceux-ci sont branchés et correctement employés. *L'aspiration peut réduire les risques liés à la poussière.*
- h. Restez vigilant et ne pas négligez les principes de sécurité de l'outil sous prétexte que vous avez l'habitude de l'utiliser. *Une fraction de seconde d'inattention peut provoquer une blessure grave.*

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'UTILISATION DE L'OUTIL ÉLECTROPORTATIF

- a. Ne forcez pas sur l'outil électroportatif. Employez l'outil correspondant à votre application. *L'outil électroportatif approprié accomplira sa tâche plus efficacement et plus sûrement s'il est utilisé à la vitesse pour laquelle il a été conçu.*
- b. N'utilisez pas l'outil électroportatif si l'interrupteur ne fonctionne pas correctement. *Un outil dont l'interrupteur est défectueux est dangereux et doit être réparé.*
- c. Débranchez la prise de la source d'alimentation et/ou le pack de batterie de l'outil électroportatif avant d'effectuer des réglages, de changer d'accessoires ou de ranger l'outil. *Ces précautions réduisent le risque d'un démarrage accidentel de l'outil.*
- d. Les outils électroportatifs doivent être rangés hors de portée des enfants et ne pas être utilisés par des personnes ne connaissant pas leur fonctionnement ou les présentes instructions. *Entre les mains d'utilisateurs inexpérimentés, les outils électroportatifs sont dangereux.*
- e. Assurez un entretien correct de l'outil électroportatif et des accessoires. Vérifiez la présence d'un défaut d'alignement ou de grippage des pièces mobiles, de pièces cassées ou de toute autre condition pouvant altérer le fonctionnement des outils électroportatifs. Faites réparer un outil électroportatif endommagé avant de l'utiliser. *Nombre d'accidents sont provoqués par des outils électroportatifs mal entretenus.*
- f. Les outils de coupe doivent être affûtés et propres. *S'ils sont bien entretenus, les outils avec des arêtes de coupe affûtées sont moins susceptibles d'accrocher et sont plus faciles à contrôler.*
- g. Utilisez l'outil électroportatif, ses accessoires et embouts, etc. conformément aux présentes instructions, en particulier en tenant compte des conditions de travail et de la nature du travail à réaliser. *L'utilisation de l'outil électroportatif pour d'autres applications que celles prévues présente un risque.*
- h. Il faut que les poignées et les surfaces de préhension restent sèches, propres et dépourvues d'huiles et de graisses. *Des poignées et des surfaces de préhension glissantes rendent impossibles la manipulation et le contrôle en toute sécurité de l'outil dans les situations inattendues.*

RÉPARATION

- a. Confiez la réparation de votre outil électroportatif à un réparateur qualifié qui utilise exclusivement des pièces de rechange identiques. *Vous garantirez ainsi la fiabilité de l'outil électroportatif.*



NE TRAVAILLEZ PAS SUR DES MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE (l'amiante est considéré comme étant cancérigène)

PRENEZ DES MESURES DE PROTECTION LORSQUE DES POUSSIÈRES NUISIBLES À LA SANTÉ, INFLAMMABLES OU EXPLOSIVES PEUVENT ÊTRE GÉNÉRÉES LORS DU TRAVAIL (certaines poussières sont considérées comme cancérigènes) ; portez un masque anti-poussières et utilisez un dispositif d'aspiration de poussières/de copeaux s'il est possible de raccorder un tel dispositif.

SPÉCIFICATIONS

Numéro du modèle 290
Tension 230 V/50-60 Hz
Régime à vide 6 000 tr/min
Poids 0,2 kg

Utilisez des rallonges entièrement déroulées et fiables d'une intensité de 5 A.

Vérifiez toujours que la tension d'alimentation est identique à celle indiquée sur la plaque signalétique de l'outil.

UTILISATION

COMMENT DÉMARRER

Pour utiliser le graveur, vous devez tout d'abord mettre en place la pointe de gravure. Pour l'insérer correctement, desserrez la vis de réglage située dans le support de la pointe de gravure (4). Positionnez la pointe du graveur à l'intérieur du support puis serrez bien la vis de réglage. Vous devez absolument vérifier que la pointe du graveur est parfaitement maintenue en place par la vis de réglage. Pour retirer une pointe usagée, desserrez la vis de réglage située dans le support de la pointe de gravure et dégagez la pointe (4). Des pointes de rechange sont disponibles auprès de votre distributeur Dremel.

MARCHE/ARRÊT

Pour utiliser le graveur, mettez sous tension en appuyant sur "ON" sur l'interrupteur Marche/Arrêt placé à l'extrémité de l'outil (5).

TENUE DE L'OUTIL

Tenez le graveur en l'inclinant légèrement, comme vous le feriez si vous teniez un crayon. Tenez l'outil avec légèreté en appuyant confortablement votre bras sur une table. N'appuyez pas fort sur la pointe lorsque vous gravez. Effleurez la surface en guidant la pointe comme si vous écriviez lentement.

PROFONDEUR DE GRAVURE

Le bouton de réglage sur le côté du boîtier du graveur commande la course de la pointe et donc la profondeur de la gravure (6). Il n'est pas conçu pour servir d'interrupteur d'arrêt. Une bonne méthode empirique consiste à sélectionner le réglage le plus bas qui opérera une gravure suffisamment profonde pour répondre à vos besoins. Pour vous habituer à manipuler l'outil, exercez-vous sur des déchets de découpe en variant les réglages.

REMARQUE : En cas d'usage intensif, l'indicateur d'encliquetage à contact positif associé au bouton de contrôle de la profondeur commencera à s'user et sera moins visible. Il s'agit d'une usure normale et non le signe d'un mauvais fonctionnement du graveur.

REMARQUE : La pointe fournie avec votre graveur est en carbure d'acier. N'utilisez pas le graveur sur des supports électroniques tels que des CD, DVD, etc., car vous risquez d'endommager ces supports.

RÉPARATION ET GARANTIE

Nous recommandons de confier les opérations d'entretien de l'outil à un Centre Technique Dremel. Si le remplacement du cordon d'alimentation est nécessaire, il faut le confier à un centre de SAV Dremel afin d'éviter tout risque pour la sécurité. Ce produit Dremel fait l'objet d'une garantie conforme aux réglementations légales en vigueur dans votre pays ; les dommages résultant de l'usure normale, d'une surcharge ou d'une utilisation inappropriée sont exclus de la garantie. En cas de réclamation, envoyez l'outil ou le chargeur non démonté avec le justificatif d'achat à votre revendeur.

CONTACTER DREMEL

Pour plus d'informations sur le service et la garantie, la gamme de produits, le support technique et l'assistance téléphonique de la société Dremel, rendez-vous sur le site www.dremel.com.

BRUIT ET VIBRATION

Niveau de pression sonore (écart-type 3 dB) dB(A)	86,0
Niveau de puissance sonore (écart-type 3 dB) dB(A)	97,0
Vibration (somme vectorielle triaxiale) m/s ²	7,8
Vibration Incertitude K m/s ²	1,5

! PORTEZ DES PROTECTIONS AUDITIVES (l'exposition aux bruits peut provoquer une perte de l'audition)

REMARQUE : Les valeurs totales déclarées pour les vibrations et les valeurs déclarées pour les émissions sonores ont été mesurées selon une méthode de test standard, permettant de comparer les outils entre eux. Elles peuvent également être utilisées dans une évaluation préliminaire d'exposition.

Les vibrations et les émissions sonores mesurées lors de l'utilisation de l'outil électroportatif peuvent différer de la valeur totale déclarée selon la manière dont vous l'utilisez. Estimez l'exposition à ces dernières dans les conditions réelles d'utilisation, qui vous permettra d'identifier les mesures de sécurité à prendre en matière de protection personnelle (en tenant compte de l'ensemble des parties du cycle d'exploitation, telles que le moment où l'outil est éteint et celui où il est en veille, en plus de celui où il est activé).

MISE AU REBUT



FR

Cet appareil et ses accessoires se recyclent

À DÉPOSER EN MAGASIN



À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE



OU

Points de collecte sur www.quefairedesdechets.fr

L'outil, les accessoires et l'emballage doivent faire l'objet d'un tri sélectif à des fins de recyclage.

SEULEMENT POUR LES PAYS DE L'UE (3)

Conformément à la directive européenne 2012/19/UE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques et sa mise en vigueur conformément aux législations nationales, les outils électroportatifs dont on ne peut plus se servir doivent être isolés et suivre une voie de recyclage appropriée. En cas de non-respect des consignes d'élimination, les déchets d'équipements électriques et électroniques peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement et la santé des personnes du fait des substances dangereuses qu'ils contiennent.